

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE
DU CANAL DE CARPENTRAS



Extrait du Registre des Délibérations

DATE DE CONVOCATION : 20/09/2024

DATE DU CONSEIL SYNDICAL : 07/10/2024

N° DELIBERATION : 2024-39

OBJET : APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

	Nbre de membres en exercice	22
	Nbre de membres présents ou représentés	17
	Nbre de suffrages exprimés	17
	Pour	17
VOTE	Contre	
	Absentions	

Présents : M. André BERNARD (Président), Frédéric MAILLET (Vice-Président), Luc BARTOLO, Marie Hélène ARGENCE, Michel GONTIER, Frédéric FRIZET, Jérôme ROUCH, André ROUX, Daniel LEYDIER, Sébastien CLAUDEL, Stéphane POINT, Olivier JACQUET, Remy SALIGNON, Brigitte TRAMIER (Syndics).

Syndics Titulaires ayant donné procuration :
M. Jean Marc LONG à M. Frédéric MAILLET
M. Michel RECORDIER à M. André BERNARD
M. Michel BRES à M. André BERNARD

Absents Excusés : M. Clément LAUZIER, Guillaume VANDERSTEEN, Franck REY, Guillaume GRETER, Thierry USSEGLIO (Syndics).

Le Président présente un projet de budget supplémentaire pour l'année 2024 avec la comptabilisation des reports d'investissement 2023.
Après débat, il demande qu'il soit adopté.

Le conseil syndical
Après en avoir délibéré

- Approuve le budget supplémentaire 2024 en incluant les reports d'investissement 2023 tel que le Président les a présentés.
- Donne tous pouvoirs à son Président pour le mettre en place
- Sollicite de Monsieur le Préfet l'approbation de cette délibération.

Pour copie conforme
Le Président du Syndicat

ASSOCIATION SYNDICALE
DU CANAL DE CARPENTRAS
Le Président



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ANDRE BERNARD - BS - 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 0/14

Nombre de suffrages exprimés : 0/17

VOTES :

Pour : 0/17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/09/2024

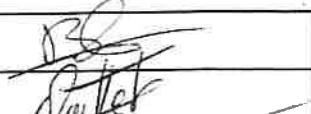
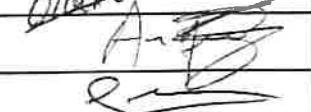
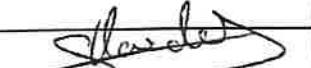
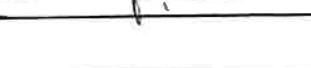
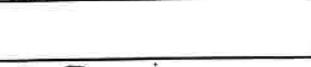
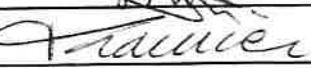
Présenté par Le Président (1),

A Carpentras, le 07/10/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Syndical (2), réunie en session ordinaire

A Carpentras, le 07/10/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Syndical (2),(3).

BERNARD ANDRE	
MAILLET FREDERIC	
ARGENCE MARIE-HELENE	
BARTOLO LUC	
BRES MICHEL	
CLAUDEL SEBASTIEN	
FRIZET FREDERIC	
GONTIER MICHEL	
GRETER GUILLAUME	
JACQUET OLIVIER	
LAUZIER CLEMENT	
LEYDIER DANIEL	
LONG JEAN-MARC	
POINT STEPHANE	
RECORDIER MICHEL	
REY FRANCK	
ROUCH JEROME	
ROUX ANDRE	
SALIGNON REMY	
TRAMIER BRIGITTE	

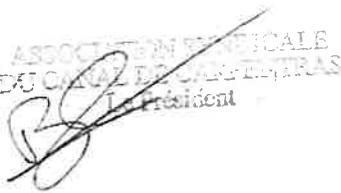
CANAL DE CARPENTRAS - CANAL - ANDRE BERNARD - BS - 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

USSEGLIO THIERRY	
VANDERSTEEN GUILLAUME	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/10/2024, et de la publication le 09/10/2024
A CARPENTRAS, le 07/10/2024

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ___, de la Collectivité territoriale unique de ___, de la métropole de ___, du Conseil syndical de ___.
(3) L'ajout des signalaires est désormais facultatif.

ASSOCIATION MUNICIPALE
DU CANAL DE CARPENTRAS
Le Président


X-----

MANDAT

Je soussigné(e), LONG Jean-Marc ne pouvant assister à la réunion du 7/10/2024 donne
pouvoir à EREDERIC BRES (Syndic titulaire)

Fait à PIAZAN

Le 7/10/2024

Signature



232, Av. Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
04 90 63 10 73
@ contact@canaldecarpentras.com

www.canaldecarpentras.com

X-----

MANDAT

Je soussigné(e), RECORDIER Michel ne pouvant assister à la réunion du 07/10/2024 donne
pouvoir à André Bernard (Syndic titulaire)

Fait à Perros

Le 30 Sept 2024

Signature



232, Av. Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
04 90 63 10 73
@ contact@canaldecarpentras.com

www.canaldecarpentras.com

X-----

MANDAT

Je soussigné(e), BRES Michel ne pouvant assister à la réunion du 07/10/2024 donne
pouvoir à Andrè Bernard (Syndic titulaire)

Fait à

Séguret

Le

3 octobre 2024

Signature



232, Av. Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS
04 90 63 10 73
@ contact@canaldecarpentras.com

www.canaldecarpentras.com



RAR PAR IMPUTATIONS

Organisme : CANAL DE CARPENTRAS
Budget : CANAL - ANDRE BERNARD

Page 1 sur 1

Compte	Libellé	Reste à réaliser
	Exercice Période Arrêté le	2023

Critères

Nature officielle :

Tri : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Nature officielle

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	3 423 661,15
231	Immobilisations corporelles en cours	621 458,37
R	RECETTE	
131	Subventions d'investissement, rattachées aux actifs amortissables	2 802 202,78
1641	Emprunts en euros	8 519 981,44
		6 205 947,47
		2 314 033,97

CANAL DE CARPENTRAS

232 Av Frédéric Mistral

84200 CARPENTRAS

Tél. : 04 90 63 10 73

Fax : 04 90 60 69 49

contact@canaldecarpentras.com

